

DOSSIER DE PRESSE

Collection Ligne de Repères

En librairie

COLLECTION LIGNES DE REPÈRES



RAPPORT SCHUMAN SUR L'EUROPE 2023

Alexandre Adam, Laurence Boone, Corinne Deloy, José Manuel Fernandes, Charles Fries, Jean-Dominique Giuliani, Nicolas Goetzmann, Francisco Juan Gómez Martos, Pascale Joannin, Alain Lamassoure, Mathilde Lemoine, André Loesekrug-Pietri, Christophe Lucas, Paraskevi Papantoniou, Odile Renaud-Basso, Maia Sandu, Dubravka Šuica, Pierre Vimont, Željana Zovko, Olivier Lenoir et Pascal Orcier

FONDATION ROBERT
SCHUMAN

289 pages, 22€

ISBN: 978-24-92763-12-0

Le Rapport Schuman 2023 : l'ouvrage de référence pour les décideurs européens

Sous la direction de **Pascale Joannin**

L'Europe a changé!

L'avez-vous remarqué?

Le Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union 2023, avec hauteur de vue, recul et objectivité, analyse les profonds change-ments intervenus en Europe, accélérés par le choc de la guerre en Ukraine.

La présidente de Moldavie, la ministre française en charge de l'Europe, deux députés européens, une vice-présidente de la Commission, un Ambassadeur de France, la présidente de la Berd, le n° 2 de la diplomatie européenne et de nombreuses personnalités de haut niveau, ouvrent les portes d'une meilleure compréhension des réalités européennes, n'occultant ni les avancées ni les défis lancés à une construction inédite qui se révèle plus indispensable que jamais.

Dans cette période, l'Union européenne a démontré, d'une manière inédite, son unité, sa résilience et sa capacité de réaction.

Cette édition du *Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union 2023*, dresse un état :

- Des défis lancés à l'Europe :
 - Quels sont les enjeux de sécurité et défense ?
 - Quels défis politiques, en particulier pour l'intégration européenne ?
 - Quels défis économiques, en analysant les conséquences sur le modèle de croissance européen ?
- Des solutions employées et à venir :
- Comment construire une nouvelle architecture de sécurité européenne ?
- Comment adapter les institutions et les politiques européennes ?
- Quelles politique économique et monétaire ?

L'ouvrage comporte 30 cartes originales et un ensemble complet de statistiques commentées.

Plus que jamais, le *Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union 2023* s'affirme comme un vade-mecum essentiel, une véritable boussole pour tous les lecteurs désireux de comprendre les grands enjeux de la construction de l'Europe et ses perspectives pour le futur.

Contact Presse

patrick.blaevoet@editions marieb.com

T: 06 38 73 96 82

7, place des Martyrs-de-l'Occupation, 92110 Clichy www.editions marieb.com



Sommaire

Préface	
La nouvelle vie de l'Union européenne (Jean-Dominique Giuliani)	. 1
1. Les défis	
Avec la guerre à sa porte, la Moldavie accélère son rapprochement avec l'Union européenne (Maia Sandu)	2
Les enjeux de défense et de sécurité pour l'avenir de l'Europe à l'aune de la guerre en Ukraine (Amiral Christophe Lucas)	3
La diplomatie préventive de l'Union européenne – l'exercice ne fait (pas encore) le maître (Željana Zovko)	4:
L'intégration européenne après la conférence sur l'avenir de l'Europe (Dubravka Šuica)	49
L'Union européenne à 36 : dégager l'horizon (Alexandre Adam)	
Le modèle économique européen à l'épreuve de l'invasion russe de l'Ukraine (Odile Renaud-Basso)	
Logique de bloc : l'Europe a des atouts (Mathilde Lemoine)	
Entre inflation et croissance : pour une BCE au service de la puissance et de l'autonomie stratégique européenne (Nicolas Goetzmann)	
Nouveaux équilibres politiques en Europe à un an des élections européennes (Pascale Joannin)	9.
2. Les solutions	
Une nouvelle architecture de sécurité européenne (Pierre Vimont)	. 10
Plan de relance européen : conséquences, risques et opportunités (José Manuel Fernandes)	
Les institutions européennes face aux crises (Charles Fries)	. 119
La Communauté politique européenne : quels objectifs, quel horizon ? (Laurence Boone)	. 12
Identité, histoire et intégration européennes (Alain Lamassoure)	
La nouvelle politique spatiale européenne (Paraskevi (Evi) Papantoniou)	
La réponse européenne à l'IRA doit être une offensive scientifique et technologique tous azimuts : un Apollo 2.0	
(André Loesekrug-Pietri)	1/1

6 – L'ÉTAT DE L'UNION 2023

La def	fense commune europeenne : ambition legitime ou vœu pieux ?	
(Fra	ancisco Juan Gómez Martos)	159
	ituations politiques contrastées entraînant coalitions nouvelles (Corinne Deloy)	169
3. ĽUni	ion européenne par les statistiques (Olivier Lenoir)	
Partie	e I – Le poids de l'Union européenne dans le monde	187
Partie	e II – Économie politique	225
Partie	e III – La transition écologique et la crise énergétique	267

Préface

La nouvelle vie de l'Union européenne

Jean-Dominique GIULIANI

La construction européenne a été lancée en 1950, cinq ans après la fin des combats en Europe. Le contexte était très particulier. Pour tous les États du continent, il s'agissait de survie et de reconstruction, d'urgence à redresser des situations désespérées et à dépasser les traumatismes du pire des conflits.

Le contexte actuel n'a évidemment plus rien à voir avec ces problématiques.

Au fil des ans et des traités, la Communauté, devenue Union, s'est adaptée en s'élargissant. Dix traités en ont modifié les institutions, les politiques et les moyens. L'Union européenne n'est toujours pas un État mais se dote de certains de ses attributs dans les domaines de ses compétences exclusives (Union douanière, concurrence, monnaie, protection des océans, commerce) mais aussi dans le domaine des compétences partagées, voire des compétences réservées aux États. En effet ceux-ci font de plus en plus appel à la « dimension européenne » pour résoudre des difficultés qu'ils ne peuvent solutionner seuls. Ce fut le cas pendant la pandémie de Covid. C'est aujourd'hui la demande d'une politique consolidant l'industrie européenne. De plus en plus de secteurs sont concernés par ces demandes des États, qui, d'ailleurs, correspondent souvent aux attentes des citoyens.

La vieille querelle récurrente entre fédéralistes et souverainistes est largement dépassée. L'Union est plus intergouvernementale que les plus souverainistes n'en avaient jamais rêvé; elle est plus fédéraliste que les plus fédéralistes ne l'avaient souhaité. Ses évolutions ont donné raison aux uns et aux autres. Les États se tournent de plus en plus vers les institutions de l'Union; rien n'est plus possible au niveau européen sans l'accord des États.

Si les principes qui ont fondé la coopération européenne demeurent largement inspirés de la même méthode, celle de Schuman et de Monnet, son visage et ses attributs n'ont plus grand-chose à voir avec la création d'origine. Sa transformation s'accélère au diapason des bouleversements si rapides d'un monde en grande mutation.

C'est donc véritablement une nouvelle vie dans un nouveau contexte qu'a déjà entamée l'Union européenne.

Elle a permis à l'Europe de rester dans l'histoire malgré un xx^e siècle tragique venant ponctuer un long cheminement au milieu des divisions et des conflits.

Soixante-treize ans de construction européenne, c'est-à-dire de coopération organisée entre les nations du continent, ouvrirent aux États membres l'espérance de recouvrer leur richesse par la stabilité et le développement de relations entre eux apaisées.

Le bilan en est extraordinairement positif : une paix assurée, un marché intérieur prospère, des solidarités organisées, la deuxième monnaie de réserve du monde, des valeurs partagées et revendiquées face au durcissement des rapports de force sur la scène internationale. Le produit intérieur brut de l'Union représente 15 % du PIB mondial, une part à peine inférieure à celle des États-Unis et le PIB/habitant s'établit en moyenne à plus de 40 000 €. L'Union est devenue la première zone commerciale du monde, premier commerçant de services au monde avec 24,5 % du total, un commerce extérieur prospère représentant 16,2 % du commerce mondial et un commerce intérieur particulièrement dynamique représentant 61 % des échanges des États membres.

Au tournant du siècle, le pari européen a réussi au-delà de toutes les espérances.

Mais, depuis quelques années, le xxi^e siècle l'interpelle avec deux évolutions fondamentales et des évènements qui les accentuent.

Le monde entier s'est ouvert aux échanges et le développement est désormais partagé. De nouveaux acteurs connaissent la croissance et leur démographie leur promet une place privilégiée au sein du classement des puissances. Les rapports de force ont évolué et l'Europe doit faire face à de nouvelles concurrences, notamment venues d'Asie. De surcroît, un renouveau nationaliste, aiguillonné par des États en manque d'idéologies mais désireux de maintenir leurs régimes autocratiques, marque la planète et pousse au repli.

L'Europe ne se connaissait plus d'ennemis. Elle en découvre avec la Russie qui nie ses réalisations et ses idéaux ; elle doit rivaliser avec d'autres comme la Chine ; elle rencontre des acteurs provocateurs comme la Turquie ou des proches turbulents comme le Royaume-Uni ; enfin elle doit faire avec des alliés solides mais aux intérêts parfois différents.

Dans le même temps, l'économie et la société européennes doivent s'adapter à une double révolution numérique et écologique. La numérisation et ses promesses futures, quantiques et artificielles, constituent une révolution bien plus importante que l'invention de l'imprimerie. Elles bouleversent les processus de production, obligent à réinventer une commercialisation nouvelle, changent totalement les manières de communiquer et donc aussi d'exercer les droits et devoirs des citoyens dans les régimes démocratiques. Cette révolution est à l'œuvre mais n'a pas fini d'entraîner de nouvelles conséquences.

Parallèlement les opinions publiques occidentales prennent progressivement conscience des limites d'un modèle économique basé sur la seule exploitation des ressources et surtout de ses conséquences sur la santé, la diversité biologique et les espaces naturels. Un puissant mouvement s'est levé, notamment en Europe, appuyé sur des revendications citoyennes, qui pousse les gouvernements et les autorités européennes à décréter qu'ils seront les meilleurs dans l'instauration d'un ordre économique respectueux de l'environnement. En découlent nombre de règlementations que s'imposent les Européens, persuadés d'ainsi montrer l'exemple, au risque de ne pas suffisamment prendre en compte et compenser l'impact déstabilisateur de ces mesures sur la compétition économique, c'est-à-dire la croissance, l'emploi et, donc, les politiques sociales auxquelles les populations sont attachées.

L'accumulation de ces nouveaux défis pour l'Union européenne constitue un challenge vital. Elle doit s'adapter au plus vite et a commencé à le faire. En dépend son avenir dans un contexte mondial totalement renouvelé.

Le défi de l'efficacité

Les citoyens attendent de la coopération européenne qu'elle démontre son efficacité. Les réflexes restent encore nationaux, mais la dimension européenne s'est naturellement et rapidement imposée. La pandémie de Covid en est un bon exemple : les mesures nationales n'ont pas tenu plus de deux mois et une vigoureuse réponse européenne a permis à l'Europe de devenir le premier producteur et le premier donateur de vaccins, puis de bâtir une réponse financière musclée à la situation économique qui en découlait, le fameux plan de relance postpandémie de 750 milliards €. Les Européens ont été massivement vaccinés, la pandémie a été maîtrisée et la croissance a bondi sitôt les restrictions levées. Rétrospectivement, c'est un succès.

L'Union européenne ne s'est pas arrêtée en chemin et a entamé, à l'occasion de la crise, une refonte de ses politiques de soutien à l'économie. Le règlement général d'exemption par catégories¹ a autorisé des exceptions aux règles de concurrence et du contrôle des aides d'État. La mise en place des *Projets importants d'intérêt européen commun* (PIIEC) a ouvert la voie à de véritables mesures de politique industrielle, permettant de financer des programmes en matière de batteries, d'hydrogène ou de puces électroniques. La Commission européenne estime que, grâce à ce dispositif, 91 % des aides distribuées pour faire face à la crise ont pu être décidées rapidement par les États car exemptées du contrôle européen préalable. Elle indique qu'à ce titre 672 milliards € d'aides ont été distribués par les États membres. Elle entend désormais aller plus loin en instaurant un « cadre temporaire de crise et de transition », un fonds d'aide commun aux industries en reconversion, des aides spécifiques « antidélocalisation » et autoriser des avantages fiscaux, pour autant que l'ensemble de ces actions contribue à favoriser la transition écologique.

Le Commissaire Thierry Breton s'est montré imaginatif en proposant un fonds d'aide à l'industrie de défense qui investira prioritairement en Europe, en lançant nombre de programmes spécifiquement européens pour offrir des puces électroniques de nouvelle génération, se doter de capacités spatiales propres, explorer et anticiper l'informatique quantique et instaurer un fonds souverain pour alimenter l'investissement dans les industries du futur. Son projet de *Clean Tech Act* vise à soutenir les industries estimées critiques (solaire, éolien, etc.) pour réussir la transition écologique.

Ces avancées représentent d'incontestables innovations dans la nature et la rapidité de réaction des autorités européennes, même si leur préparation n'a pas occulté des divergences entre Européens qui ne partagent pas les mêmes conceptions des politiques dites industrielles et n'ont pas toujours les mêmes

^{1.} Règlement 651/2014 du 17 juin 2014.

intérêts de court terme. Elles ont, *a contrario*, fait la preuve d'une vision à long terme mettant en évidence l'avantage d'un volet européen des politiques d'adaptation au nouveau contexte.

Le « logiciel libéral », qui a permis à l'Europe de construire son marché unique, a constitué un acquis réel pour le consommateur. Il est aujourd'hui défié par des États-continents concurrents qui subventionnent généreusement leurs champions industriels. Le retour de la « logique étatique » et de l'intervention de la puissance publique est justifié par l'ampleur des changements intervenus dans la chaîne de production de valeur et les rapports de force dans le monde. Révolution numérique, développement des grands États démographiquement puissants, exigence écologique et compétition pour les ressources ont entraîné des comportements particulièrement actifs de ces grands États, en tête de la croissance et de la compétition mondiale.

Souveraineté européenne plutôt que mercantilisme

L'Union européenne n'est pas un État. Dans nombre de domaines, elle ne peut pas agir de manière aussi rapide et franche que de grands États. Malgré ses efforts, impensables il y a encore quelques années, elle doit maintenant se doter de l'agilité dont les États sont capables dans leurs réactions aux crises et faire davantage preuve d'unité et de rapidité dans les solutions apportées. En son sein, les divergences demeurent, en effet, entre certains pays de petite taille encore trop fidèles aux schémas dépassés de règles économiques anciennes, privilégiant le statu quo confortable et d'autres, contraints à plus de réactivité et d'audace, privilégiant la croissance sur les disciplines. Le débat « croissance ou disciplines » fait rage et n'est pas près de se terminer rapidement.

L'année 2023 est, à cet égard, déterminante. Si l'Union européenne parvient à mieux démontrer l'efficacité de ses décisions pour soutenir son économie de manière solidaire et partagée entre les États membres, elle prendra date pour la croissance future.

Plusieurs défis majeurs l'attendent à cet effet.

Saura-t-elle créer en son sein ce sentiment d'appartenance qui peut légitimer le principe de préférence européenne ? Un « Buy European Act », équivalent à celui de tous les États, est réclamé par certains, qui estiment que l'argent public européen doit en priorité profiter à l'économie européenne. C'est déjà une règle retenue pour le Fonds européen de défense ; cela devrait désormais devenir une pratique usuelle qui n'emprunte rien au protectionnisme et tout à une logique d'efficacité et d'identification politique. Le Commissaire au marché intérieur entend accentuer cette orientation pour certains programmes communs d'armements qui verraient coopérer des industries militaires de l'Union. Le contrôle des investissements étrangers fait partie de la même logique. Alors que l'Union européenne a pris des dispositions particulières en 2020 pour éviter que des groupes étrangers subventionnés

par leur puissance publique mettent la main sur des pépites industrielles ou commerciales européennes, les États membres ne les appliquent pas de la même manière. L'Allemagne a ainsi laissé l'entreprise d'État chinoise Cosco prendre 25 % des parts du terminal de conteneurs du port de Hambourg malgré l'avis négatif de six ministères allemands, des services de sécurité et de la Commission européenne!

L'Union européenne et ses États membres doivent rompre avec un mercantilisme béat qui refusait de prendre en compte l'évolution du contexte international marqué par le retour brutal des rapports de force et de la compétition. Il en va de l'avenir de l'Union européenne.

La croissance plutôt que la prudence

Cette problématique se retrouve aussi dans les équations de politique monétaire.

Face au retour de l'inflation, la Banque centrale européenne s'est trouvée sous pression pour accroître significativement ses taux directeurs. Prétextant de la forte réaction de la Fed américaine, les partisans habituels des disciplines coercitives ont obtenu des hausses de taux de la BCE, dont l'effet n'a pas été démontré. Le redoutable défi de l'autorité monétaire européenne est, en effet, de lutter contre une inflation largement provoquée par la hausse des prix de l'énergie, sans brimer la croissance. Ici encore, l'idéologie ordo-libérale est confrontée au monde nouveau. Or seule la croissance permettra de démontrer aux citoyens l'efficacité de la dimension européenne et, à l'évidence, de rendre les dettes soutenables et, surtout, « remboursables ».

Doper la croissance, c'est permettre des investissements parfois osés comme autant de paris sur l'avenir ; c'est faciliter par tous moyens leur financement, notamment avec des taux accessibles, des aides financières, fiscales et règlementaires. Tels vont être les débats européens de 2023 qui devront choisir entre la prudence et la croissance, l'avenir ou le confort.

Or les Européens se passionnent pour la lutte contre le réchauffement climatique et sont à l'avant-garde de ce combat qui fait l'objet d'un très large consensus. C'est positif et l'on mesure à cette aune le degré de démocratie et d'engagement des citoyens européens, qui peuvent ici en remontrer à beaucoup d'autres peuples.

Mais ce nouvel éclairage ne doit pas conduire à un excès de prudence et donc de règlementations. Le niveau décisionnel européen ne doit pas être uniquement celui des règles, des interdits et des contraintes. Il doit être aussi celui des opportunités, des incitations et des perspectives. À cet égard, le principe de précaution est bien l'ennemi du futur et le Parlement européen mériterait de prendre davantage de recul dans sa « frénésie » règlementaire.

Les règles prudentielles imposées aux banques après la crise financière de 2011 ne les ont-elles pas obligées à une gestion trop prudente de leurs activités, notamment dans la distribution du crédit, assez peu orientée vers l'innovation et qui exige une vraie prise de risque?

La taxonomie, notamment la taxonomie verte, n'est-elle pas devenue un frein à l'innovation et la croissance? Limiter par la contrainte le financement d'activités répondant à d'urgentes nécessités, comme la sécurité et la défense ou la transition entre énergies fossiles sales et énergies propres, est-ce efficace? Sous l'influence du Parlement européen, la dimension européenne s'apparente de plus en plus à des interdictions et des contraintes, empruntant parfois les chemins d'une facile démagogie, plutôt que celui d'une planification rationnelle et progressive.

Il est temps pour l'Union européenne d'assortir systématiquement ses décisions environnementales de compensations financières, fiscales ou règlementaires et de calendriers d'application réalistes permettant des transitions écologiques et numériques réussies. Faute de quoi ces mesures seraient un facteur de récession dans une économie déjà fragilisée car en mutation.

De manière plus générale, la frilosité de certains États pourrait être fatale à l'Europe entière, faute de réactivité, d'audace et d'enthousiasme. En réalité en 2023, l'Union européenne a le choix entre une « politique de vieux », assez conforme à sa démographie et à un mou consensus politique, et un « sursaut de jeunesse » qui valorise ses atouts mais exige des prises de risque et des paris. En lançant NextGenerationEU, la Commission l'a bien compris. S'endetter pour découvrir, pour investir, pour construire, pour réaliser, s'endetter ensemble pour renforcer la solidarité européenne, s'affirmer sur la scène internationale avec les spécificités européennes est une nécessité dont il faut que les Européens soient convaincus. S'en convaincre et le faire, voilà bien l'un des enjeux majeurs auxquels l'Union et ses gouvernements nationaux sont désormais confrontés.

Défis géopolitiques

L'horreur de la guerre russe, qui s'en prend aux civils, femmes et enfants compris, ne peut pas être tolérée par l'Europe. Elle s'étendrait sinon immanquablement car le continent reste cousu de cicatrices tailladées par l'histoire. Les rouvrir avec les viols, les déportations et les exécutions est une œuvre criminelle. La Russie de Poutine ne peut plus être considérée comme une puissance responsable et crédible parce qu'elle rouvre le chapitre des pires exactions commises sur les « terres de sang »² du centre de l'Europe.

C'est ainsi que l'agression de l'Ukraine représente pour les Européens un défi existentiel alors que la légitimité du projet européen trouve son origine et sa force dans la promesse de paix.

L'Union européenne a relevé le gant avec une étonnante unité et une efficacité inattendue. Malgré les divergences, notamment sur les sanctions de ses violations du droit international et de ses propres engagements, décidées à l'encontre de la Russie, les gouvernements nationaux ont su faire preuve d'unanimité pour des décisions inédites. Plus de 1 386 personnalités

^{2.} Timothy Snider, Terres de sang, L'Europe entre Hitler et Staline, Gallimard, Paris, 2019.

et 171 entités sont soumis à des sanctions. Ces sanctions sont efficaces et ont déjà entraîné une récession en Russie. En moins d'un an, la dépendance envers les fournitures d'énergie russes a été quasiment réduite à zéro ; des fournisseurs alternatifs ont été trouvés ; des achats communs de gaz ont été programmés.

Sur le plan diplomatique, l'Union européenne a su se rendre incontournable aux côtés de l'OTAN et la coopération entre les deux a trouvé une complémentarité efficace. Les sommes engagées aux côtés de l'Ukraine ont dépassé 67 milliards €, un montant proche de celui des États-Unis. Les crédits européens ont été principalement destinés à permettre à l'État ukrainien et ses citoyens de survivre tandis que l'aide militaire provenait majoritairement d'Amérique. Pour autant, et pour la première fois, l'Union européenne, grâce à sa « Facilité pour la paix », a financé des fournitures d'armes organisées par les États membres. Elle y est engagée pour près de 12 milliards €.

La réponse européenne a été le pivot de la démarche occidentale, coordonnée avec nos partenaires. Elle s'inscrit dans la durée et veille à en limiter l'impact sur les citoyens. Elle mobilise des moyens considérables dont aucun État membre n'a contesté l'ampleur.

La guerre en Ukraine a provoqué un véritable réveil des Européens quant à leurs politiques de sécurité au moment où ils s'efforçaient de mieux prendre leurs responsabilités en la matière. L'adoption d'une analyse commune des risques et des menaces, ébauche d'une stratégie, « la boussole stratégique » en mars 2022, la mise en œuvre du Fonds européen de défense, l'adoption de règlementations permettant de progresser vers plus d'autonomie de décision en matière commerciale comme dans le domaine règlementaire, notamment numérique, vont dans le sens du renforcement de l'autonomie de pensée et de décision. Le retour de l'OTAN et des États-Unis dans la problématique stratégique de défense de l'Europe ne laisse pour autant qu'une faible marge de manœuvre à l'Union européenne. Force est de reconnaître qu'elle l'a pleinement utilisée et qu'elle a assumé dans l'aide à l'Ukraine, l'essentiel du rôle économique et financier. Il convient désormais d'aller plus loin et de s'impliquer totalement dans la recherche de solutions globales pour assurer la stabilité et la sécurité du continent.

Il est peu contestable que cela ne sera possible qu'après l'échec de la tentative russe de remettre en cause les frontières et la liberté de choix des États, à commencer par l'Ukraine. Quelle que soit l'issue du conflit – et l'on ne peut que souhaiter le retour de l'Ukraine à ses frontières internationalement reconnues – dans l'avenir, l'Europe doit être partie prenante dans la recherche d'une architecture de sécurité stable et soutenable.

Cela ne pourra se faire que par la démonstration d'une force réelle crédibilisant une diplomatie propre. On en est loin. Les capacités militaires européennes sont insuffisantes malgré le réarmement général des nations et les réflexes conditionnés nationaux, qui poussent au réarmement et risquent même d'être contre-productifs.

Toutes les leçons de l'agression russe de l'Ukraine n'ont pas encore été tirées. La masse des armées conventionnelles ne suffit pas à dissuader un agresseur doté de l'arme nucléaire comme la Russie. Seule une autonomie européenne appuyée sur la dissuasion nucléaire peut préserver l'Europe des menées russes et, ultérieurement, d'autres périls globaux. Dépenser des centaines de milliards en équipements conventionnels relancera la course aux armements. À l'exception de la France, et malgré ses ouvertures répétées depuis plusieurs décennies, les Européens comptent sur la dissuasion nucléaire américaine pour s'en prémunir et campent frileusement sous la protection de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord. Au regard de l'histoire, c'est un pari risqué. Les États-Unis sont des alliés sûrs de l'Europe, mais est-on vraiment certain qu'un président américain mettrait immédiatement et mécaniquement en jeu, avec sa force de frappe, la sécurité de ses propres concitoyens et de son territoire en cas de remise en cause de l'indépendance ou des frontières d'un État européen membre de l'Alliance ? Pour le moins, il y regardera à deux fois.

Le parapluie de l'OTAN, première alliance militaire mondiale, institution ayant grandement facilité l'interopérabilité des armées européennes entre elles et avec nos alliés, ne peut vraiment être sûr que si les Européens prennent toute leur part de responsabilités. Un président américain peu regardant sur la courtoisie le leur avait brutalement et grossièrement rappelé.

Ne pourrait-on pas envisager, au sein de l'Alliance, un engagement européen spécifique, propre à garantir la sécurité européenne, c'est-à-dire celle de ses voisins et partenaires les plus proches? Un traité, un accord, une déclaration politique qui donne du contenu à la clause de défense mutuelle de l'article 42-7 du Traité sur l'Union européenne, jugée insuffisante par la Finlande ou la Suède qui réclament en conséquence de rejoindre l'OTAN? Cela pourrait passer par une entente politique avec les deux nations européennes dotées, le Royaume-Uni en dehors de l'Union et la France à l'intérieur, qui ne cesse d'appeler en vain ses partenaires à des discussions sur la dissuasion.

Enfin, l'Union européenne doit se résoudre, pour les affaires diplomatiques et militaires, à valoriser les complémentarités de ses États membres sans tenter de les forcer à tous contribuer de la même manière à l'affirmation européenne sur la scène internationale. C'est un exercice difficile. Certains voudraient remettre en cause l'unanimité nécessaire pour décider dans ces domaines. Cela ne serait ni conforme à la promesse européenne de respecter les identités nationales, ni souhaitable car susceptible de marginaliser les États de petite taille ou les moins influents, ce qui affaiblirait l'ensemble.

Les histoires, les traditions, les sensibilités politiques sont différentes au sein des États membres et leur sécurité fait partie du cœur de leur souveraineté. Plutôt que de tenter vainement de les partager, pourrait-on imaginer de les additionner? Il s'agirait alors d'accepter que les États membres, après adoption d'une stratégie commune, contribuent, chacun selon leurs possibilités, à des objectifs précis. Tout le « génie européen » devrait être concentré sur leur définition.

En clair, ne demandons pas à l'Allemagne de ne pas respecter sa Loi fondamentale par des interventions à l'extérieur répétées, d'accepter la dissuasion, ni aux pays neutres d'être aussi pro-actifs que d'autres sur les dossiers militaires. Cherchons plutôt les points d'accord sur le désarmement, le maintien de la paix, voire des interventions de vive force quand c'est nécessaire pour

défendre les intérêts communs, avec les seules nations qui y sont prêtes. Le Traité sur l'Union européenne le permet déjà. Quant à la dissuasion nucléaire, il est possible de conférer une « dimension européenne » à celles qui existent, en reconnaissant leur contribution au maintien de la sécurité propre à l'Europe. Un dialogue à son sujet est désormais urgent.

Le conflit en Ukraine peut ainsi être l'occasion de nouvelles évolutions européennes, un véritable nouveau départ rendu nécessaire par la contrainte extérieure.

Défis politiques

On ne saurait pour autant sous-estimer les défis politiques lancés à l'Union. Au premier plan de ceux-ci figure l'élargissement qui vient et qui s'annonce inéluctable. Les Européens ont promis à leurs voisins l'intégration au sein de leur communauté et cette promesse a longtemps fait office de politique étrangère à leurs frontières. Une lassitude s'est emparée des candidats devant l'ampleur et la durée des rapprochements indispensables. Elle les rend sensibles aux attentions intéressées d'autres puissances comme la Russie ou la Chine. Elle les éloigne avec l'aide de la Turquie qui entend jouer sa propre partition. La pression politique est si forte – elle vient des peuples – que les Européens ont promis en juin 2022 l'intégration à l'Ukraine et à la Moldavie.

En l'absence de modifications de ses institutions et de ses procédures de décision, l'Union européenne prend un double risque : celui d'importer des problèmes supplémentaires qu'elle ne pourrait pas résoudre seule et celui de la paralysie de sa capacité à décider. Au titre du premier, on se souvient de l'adhésion de Chypre censée apporter une solution à l'occupation d'une partie de l'île par la Turquie; au titre du second, on doit se pencher sur les difficultés présentes à faire appliquer le droit européen par une Pologne et une Hongrie réticentes.

Or les modifications de traités terrorisent littéralement les gouvernants qui ne s'estiment pas en mesure de les faire adopter par les citoyens. L'Union européenne pourra-t-elle en faire l'économie et continuera-t-elle à avancer grâce à des traités hors-Union, qui ont d'ailleurs vocation à être ensuite intégrés au *corpus* juridique européen, qu'ils rendent ainsi encore plus complexe?

Elle ne peut en réalité échapper à une modification de sa gouvernance et serait bien inspirée de s'y atteler dès à présent. La conférence sur l'avenir de l'Europe, réunie en 2021 et 2022 et les études d'opinion convergent pour mettre en lumière une progression du soutien aux institutions européennes et une forte attente des citoyens envers la dimension européenne de l'action publique. Leurs dirigeants auraient-ils l'audace de prendre des initiatives courageuses dans ce domaine ? L'expérience démontre que l'exemple de quelques-uns peut convaincre une majorité d'États de faire progresser l'intégration de tous.

Car demeure la fondamentale question de l'adhésion des citoyens au projet européen. Ils en acceptent la logique et en comprennent la nécessité rationnelle face aux bouleversements et aux mutations en cours. Mais force est de reconnaître que peu d'institutions, de procédures ou de décisions suscitent l'enthousiasme et, surtout, cette fierté d'appartenance qui permet aux dirigeants d'avancer.

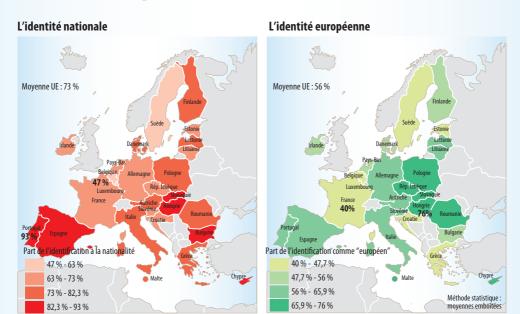
On ne redira jamais assez que la politique de communication des institutions est insuffisante et souvent misérable. Comme souvent, ces institutions dialoguent entre elles, ce qui est parfois difficile, mais négligent la dimension publique, seule capable d'entraîner les vraies réformes. C'est un domaine où tout semble à revoir sans qu'une institution ne soit à l'abri de révisions profondes.

S'atteler à ces questions est d'autant plus urgent que la guerre diffuse une inquiétude légitime, que le retour de l'inflation met en difficulté nombre de foyers et qu'un mal-être général s'est abattu sur toutes les démocraties, y compris en Europe. En témoignent les succès, souvent éphémères, des populismes. Ils ne durent jamais mais s'ancrent dans les élections, troublent les esprits et affaiblissent les corps intermédiaires, ceux-là mêmes qui font partie de la culture démocratique de l'Europe.

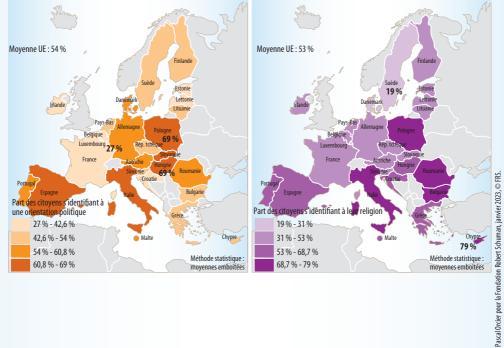
L'urgence de réformes est donc plus évidente que jamais. L'Union européenne l'a compris mais il lui reste à encore convaincre en son sein, à prendre la mesure de la nécessaire rapidité dans l'action et à démontrer aussi toute son efficacité. Elle en a les moyens.

Il n'en reste pas moins que l'Union européenne a profondément changé en quelques mois. En moins de cinq ans, terme d'une mandature, elle s'est dotée de la plupart des outils qui lui manquaient pour développer une politique industrielle, organiser des solidarités dans l'épreuve, une stratégie d'autonomie en matière économique et sanitaire. Elle s'essaye même à l'extraterritorialité et exporte ses règles avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD), le Règlement sur les marchés numériques (DMA) ou les services numériques (DSA). Elle veut étendre son droit en matière de compliance et de devoir de vigilance (DCSDD) obligeant au respect des droits de l'Homme dans les chaînes de valeur. Elle est incontournable pour ses membres et ses partenaires. Beaucoup reste à faire, notamment en matière militaire et diplomatique, pour assumer et déployer sa puissance. Mais, pour l'Union européenne, en 2023, c'est une nouvelle vie qui commence.

Identité européenne et nationale



L'orientation politique La religion



Sommaire

Partie I – Le poids de l'Union européenne dans le monde

1.1.	Poids	économique	
	1.1.1.	Répartition du PIB mondial,	
		en parité de pouvoir d'achat et en valeur absolue	187
	1.1.2.	PIB en parité de pouvoir d'achat des États membres	
		de l'Union européenne et rang mondial	188
	1.1.3.	Niveaux et croissance du PIB/habitant des pays	
		de l'Union européenne et comparaisons internationales	188
	1.1.4.	Projections de croissance pour 2025	189
1.2.	Poids	commercial	
	1.2.1.	Commerce intra- et extra-européen	191
	1.2.2.	Balances commerciales : Union européenne	
		et comparaisons internationales	192
	1.2.3.	Commerce Union européenne – Royaume-Uni	193
	1.2.4.	Flux d'investissements directs étrangers entrant	
		dans l'Union européenne et comparaisons internationales	194
	1.2.5.	Évolution du commerce mondial	197
	1.2.6.	Accords commerciaux signés par l'Union européenne	197
1.3.	L'acti	on extérieure	
	1.3.1.	Dépenses militaires des États de l'Union européenne	
		et comparaisons internationales	198
	1.3.2.	Fonds européen de la défense	200
	1.3.3.	Principaux exportateurs d'armes dans le monde	200
	1.3.4.	Aide publique au développement :	
		Union européenne et comparaison internationale	201
	1.3.5.	Les investissements intra et extra Union européenne de la BEI	202
	1.3.6.	Les sanctions européennes en place	203
1.4.	La gu	erre russe en Ukraine	
	1.4.1.	Les sanctions européennes à l'encontre de la Russie	
		et de la Biélorussie	206
	1.4.2.	L'aide militaire à l'Ukraine par État membre et au niveau européen	207
	1.4.3.	Autres aides européennes à l'Ukraine (humanitaire, soutien budgétaire)	208
	1.4.4.	Hausse des prix des denrées alimentaires au niveau mondial	210
	1.4.5.	Évolution des prix du gaz et de l'électricité	210
	1.4.6.	Réfugiés ukrainiens dans les pays européens	211

– L'ÉTAT DE L'UNION 2023

	1.4.7.	Pertes humaines dues au conflit	212
	1.4.8.	Pertes matérielles et estimation des fonds nécessaires	
		pour la reconstruction	213
15	Doids	démographique	
1.5.		Population de l'Union et comparaisons internationales :	
	1.5.1.	population par pays, croissance de la population	213
	152	Vieillissement de la population dans l'Union :	213
	1.5.2.	population par classes d'âge, taux de dépendance, espérance de vie,	
		taux de fécondité	215
	153	Taux de migration, migration intra-européenne, extra-européenne	217
		Taux de migration, inigration intra-europeenne, extra-europeenne	220
		Demandes d'asile dans les États membres et États associés	221
		Pays d'origine des ressortissants étrangers dans les États membres	221
		Acquisitions de nationalité dans les États membres	222
	1.3.7.	de l'Union européenne	224
		de l'Onion europeenne	22 4
D4		5 t	
Part	ie II – I	Économie politique	
2.1.		dget de l'Union européenne et le plan de relance	
		Cadre financier pluriannuel de l'Union européenne (2021-2027)	225
	2.1.2.	Les ressources propres	226
		Les plans de relance nationaux	227
		Répartition du budget européen par type de dépenses (2023)	228
	2.1.5.	Budget dédié aux ressources naturelles et à l'environnement (2023)	228
	2.1.6.	Budget dédié aux politiques de cohésion et aux valeurs (2023)	229
	2.1.7.	Aide aux pays du voisinage (2023)	229
	2.1.8.	Budget dédié au marché unique, à l'innovation	
		et au numérique (2023)	230
	2.1.9.	Budget dédié aux dépenses d'administration (2023)	231
	2.1.10). Budget dédié aux dépenses liées aux migrations	
		et à la gestion des frontières (2023)	231
	2.1.11	. Budget dédié aux dépenses de sécurité et de défense (2023)	232
2.2.	La po	litique monétaire européenne et internationale	
	2.2.1.	Taux de croissance : États membres, zone euro et Union européenne	232
	2.2.2.	Taux d'inflation : États membres, zone euro et Union européenne	233
		Évolution des balances courantes :	
		États membres, Union européenne, zone euro	234
	2.2.4.	Taux d'endettement privé : États membres, zone euro	234
		Évolution du taux directeur de la BCE, de la Fed et de la BoE	235
		Expansion des bilans de la BCE, de la BoE et de la Fed	236
		L'euro comme monnaie internationale	236

2.3.	Fiscal	ité des États membres et politique budgétaire	
	2.3.1.	Les recettes fiscales des États membres	237
	2.3.2.	Comparaisons européennes de dépenses publiques	238
	2.3.3.	Déficits et dettes publiques : États membres, zone euro	
		et Union européenne	240
	2.3.4.	Fiscalité de l'Union européenne :	
		TVA, impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés	242
	2.3.5.	Impôt mondial sur les entreprises multinationales	243
	2.3.6.	Liste européenne des paradis fiscaux	244
2.4.	Empl	oi, chômage et inégalités	
	_	Taux de chômage : États membres, zone euro, Union européenne	245
		Taux de chômage de longue durée	245
		Taux de chômage par tranches d'âge :	
		États membres, zone euro, Union européenne	246
	2.4.4.	L'emploi public au sein de l'Union européenne	247
		Emploi et libre circulation	248
		Les retraites dans l'Union européenne	249
		L'état des inégalités salariales hommes-femmes	
		dans les États membres	250
	2.4.8.	Présence des femmes dans les instances de gouvernance	251
		Indicateurs d'inégalités et de pauvreté	252
2.5		al humain	
2.3.	-	Attractivité du système universitaire européen	253
		Population ayant fait des études supérieures	254
		Population en dehors des études	255
		Topulation of deficiency des cludes	200
2.6.	Santé		25/
		Espérance de vie	256
		État de santé des Européens	257
		Surmortalité	258
	2.6.4.	Mesures prises par l'Union européenne en matière de santé	259
2.7.		action, investissement et industrie	
		Le taux d'épargne et l'épargne des ménages (2022)	259
	2.7.2.	Évolution de l'investissement :	
		États membres, Union européenne, zone euro	260
	2.7.3.	Dépenses de R&D dans les États membres/comparaisons	
		internationales	261
	2.7.4.	Production industrielle et évolutions	263
2.8.	Comp	oétitivité, concurrence et innovation	
	2.8.1.	Coût unitaire de la main-d'œuvre	263
	2.8.2.	Productivité de la main-d'œuvre par heure travaillée	264
		Indicateurs synthétiques de compétitivité et d'innovation	265

186 – L'ÉTAT DE L'UNION 2023

Partie III – La transition écologique

3.1.	Énergie	
	3.1.1. Mix énergétique des États membres	267
	3.1.2. Évolution de la consommation d'énergies fossiles	268
	3.1.3. Évolution de la production d'énergies renouvelables	269
	3.1.4. Taux de dépendance aux hydrocarbures russes	270
	3.1.5. Évolution des importations de gaz depuis la Russie	
	depuis le début de la guerre	271
	3.1.6. Évolution de la part du GNL dans les importations européennes	272
	3.1.7. Contrat pour la diversification des sources d'approvisionnement en gaz	272
	3.1.8. Part des véhicules électriques	273
	3.1.9. Objectifs de réduction de la consommation d'énergie	273
	3.1.10. État des bâtiments	274
3.2.	Environnement	
	3.2.1. Comparaisons internationales des objectifs climatiques	275
	3.2.2. La perception des citoyens européens vis-à-vis	
	du changement climatique	276
	3.2.3. Émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité	
	par État membre	277
	3.2.4. Taux d'utilisation circulaire des matières dans l'Union européenne	280
	3.2.5. Dépenses nationales de protection de l'environnement	
	dans les États membres	280
	3.2.6. Surfaces forestières	281
	3.2.7. Action de la BEI en faveur du climat (2021)	282
	3.2.8. Fonds pour le climat	283
	3.2.9. Action européenne en faveur de la sécurité civile	283